NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212021 - Roc d'enfer

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212021

1.3 Appellation du site

Roc d'enfer

1.4 Date de compilation

31/12/2005

1.5 Date d'actualisation

25/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,59667°

Latitude : 46,18417°

2.2 Superficie totale

4054 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74032	BELLEVAUX
74091	COTE-D'ARBROZ
74114	ESSERT-ROMAND
74174	MEGEVETTE
74183	MIEUSSY
74205	ONNION
74238	SAINT-JEAN-D'AULPS
74276	TANINGES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	*Pernis apivorus*	r	2	5	p	P	M	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	c			i	P	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	1	3	p	P	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	c			i	P	M	D			
B	A076	*Gypaetus barbatus*	c	0	2	i	P	G	D			
B	A078	*Gyps fulvus*	p			p	P	G	C	C	C	C
B	A080	*Circaetus gallicus*	r	1	1	p	P	M	D			
B	A091	*Aquila chrysaetos*	r	3	4	p	P	M	C	B	C	B
B	A103	*Falco peregrinus*	r	5	10	p	P	M	C	B	C	B

B	A104	*Bonasa bonasia*	p	0	5	p	P	P	C	B	C	C
B	A155	*Scolopax rusticola*	r	1	3	p	P	M	D			
B	A155	*Scolopax rusticola*	c			i	P	M	D			
B	A215	*Bubo bubo*	r			p	P	DD	D			
B	A217	*Glaucidium passerinum*	p	0	1	p	P	M	D			
B	A223	*Aegolius funereus*	p	0	2	p	P	M	D			
B	A236	*Dryocopus martius*	p	0	3	p	P	M	D			
B	A338	*Lanius collurio*	r	1	1	p	P	M	D			
B	A338	*Lanius collurio*	c			i	P	M	D			
B	A412	*Alectoris graeca saxatilis*	r	15	15	p	P	M	C	B	C	C
B	A661	*Tetrao urogallus aquitanicus*	p	100	150	males	P	G	C	B	C	C
B	A713	*Lagopus muta helvetica*	p	5	7	p	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Buteo buteo*			i	P						X

B		*Falco tinnunculus*			i	P						X
B		*Falco subbuteo*			i	P						X
B		*Accipiter gentilis*			i	P						X
B		*Accipiter nisus*			i	P						X
B		*Apus melba*			i	P						X
B		*Monticola saxatilis*			i	P						X
B		*Turdus torquatus*			i	P						X
B		*Turdus pilaris*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	30 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	25 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	15 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

D'altitude modeste (2244 m), le Roc d'Enfer constitue néanmoins le point culminant du Chablais occidental (Haute-Savoie), à l'ouest de la Dranse de Morzine.
Il se situe dans les " Préalpes " au sens géologique du terme. Ceci signifie qu'en dépit de sa position périphérique par rapport à la chaîne, une grande partie des roches qui le constituent proviennent des zones les plus internes des Alpes : elles ont été transportées par charriage sur des distances considérables lors des phases de la surrection alpine.
Le Roc d'Enfer est constitué de stratifications massives du Jurassique supérieur. Elles y dessinent un anticlinal au coeur duquel percent en "fenêtre" les couches appartenant aux nappes des Préalpes.

Vulnérabilité
: La vulnérabilité du site peut provenir de :
- la fréquentation estivale et hivernale sous toutes ses formes
- la proximité immédiate de domaines skiables
- la régression des activités agricoles, pastorales et forestières.

4.2 Qualité et importance

Le site proposé est très favorable aux galliformes de montagne :
- Le Lagopède alpin est présent en petit nombre, notamment sur la couronne sommitale du Roc d'Enfer ;
- Le Tétras lyre est bien représenté tout au long de la chaîne, à l'exception des secteurs urbanisés ou colonisés par la brousse d'aulnes verts ;
- La Gélinotte des bois subsiste en quelques points, notamment dans les accrus forestiers.
- La Perdrix bartavelle est présente sur environ un tiers de la superficie du massif.
- Par contre, le Grand Tétras semble avoir totalement disparu, alors qu'il était très présent encore au début du siècle dernier.
La population d'Aigle royal est estimée à 4 couples réparties sur le massif, celle de Faucons pèlerins à une dizaine de couples.
Sont également présents sur le site en période de reproduction : Chouette de Tengmalm, Pie-grièche écorcheur, Pic noir, Monticole (Merle) de roche, Bécasse des bois et Merle à plastron.
Le site constitue une zone d'alimentation du Gypaète barbu.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	G02.02	Station de ski		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Montagne du Roy et crête du plateau de Praz-de-Lys (0,02%)	*	0%
38	Tourbières de Sommand	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

Certaines prescriptions peuvent d'ores et déjà être suggérées sur la base de l'expérience acquise :
- la préservation de zones d'habitats adaptés à chacune des espèces de galliformes de montagne et aux différentes périodes du cycle de vie : reproduction, chant, hivernage.
- la maîtrise de la fréquentation estivale et hivernale dans certaines zones prioritaires.
- la régulation éventuelle des prédateurs (renard et martre notamment),
- la visualisation des câbles de remontées mécaniques ou de lignes électriques,
- le maintien ou le développement de peuplements forestiers irréguliers et mélangés,
- le maintien en l'état des zones humides
- la quiétude des secteurs de falaises fréquentés durant la période de reproduction

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

Une part importante du massif est classée (par arrêté préfectoral, sur 1957 ha) en réserve intercommunale agréée de chasse et de faune sauvage, à l'initiative des chasseurs locaux et ceci dès 1958.
Des arrêtés préfectoraux de protection de biotope sont en vigueur sur plusieurs tourbières (Sommand en particulier, qui constitue le plus vaste ensemble de ce type dans le département).

Sont en cours l'étude d'une charte forestière pour l'ensemble du haut Chablais, ainsi que la mise en place d'une zone expérimentale pour l'agriculture durable. Ces deux démarches doivent permettre de développer des actions démonstratives en matière d'agriculture, et concertées en matière de gestion du patrimoine forestier (zones sensibles pour la faune, la production de bois, les captages d'eau potable, schéma de dessertes
).
Des réflexions " multipartenariales " pourraient être conduites, afin de définir des conventions ou chartes de bonne conduite pour éviter le dérangement en zones et périodes sensibles (ex : pour définir des tracés d'itinéraires touristiques respectant les besoins des espèces concernées).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes du Haut Chablais

Adresse : Mairie du Biot 74430 Le Biot

Courriel : nature@hautchablais.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212021
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548945/2015-document-d-objectifs-natura-2000-roc-d-enfer-fr8212021-fr8201706

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation